



Date : jeudi 23 février 2012

## **Le Conseil de Sécurité des Nations Unies doit prendre des mesures pour mettre un terme au massacre en Syrie**

**Le Conseil de Sécurité des Nations Unies doit prendre des mesures pour mettre un terme au massacre en Syrie. Nous appelons instamment les États membres du Conseil de Sécurité à saisir la Cour Pénale Internationale de la situation et à empêcher les flux d'armes vers la Syrie.**

<http://www.fidh.org/Le-Conseil-de-Securite-des-Nations,11365>

---

**FIDH : mouvement mondial des droits de l'Homme**

---

La Fédération Internationale de Droits de l'Homme (FIDH), inquiète de l'escalade de la violence en Syrie, appelle le Conseil de Sécurité des Nations Unies à rouvrir immédiatement les discussions sur cette question et à prendre des mesures fermes et décisives pour mettre un terme aux massacres et pour protéger la population syrienne.

Le 20 février 2012, les forces syriennes ont poursuivi leurs bombardements de la ville de Homs, au mépris des appels du Comité International de la Croix Rouge, qui demandait un cessez-le-feu de deux heures par jour afin de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire pour les civils pris au piège d'une violence sans répit. Le gouvernement aurait prévu d'envoyer des renforts devant Homs, pour donner semble-t-il l'assaut à la ville après 18 jours de siège ininterrompu, ce qui alourdirait encore le nombre déjà extrêmement préoccupant de victimes civiles, tant dans la ville que dans le reste du pays. A plusieurs reprises, la FIDH a condamné les bombardements de zones résidentielles et de logements, et a rappelé que les frappes sans discrimination à l'encontre de populations civiles étaient qualifiables de crimes contre l'humanité.

Outre ces agressions à grande échelle, le régime syrien a également pris pour cible des défenseurs des droits de l'Homme, qui sont de manière croissante l'objet d'arrestations, de détention, de tortures et de mauvais traitements systématiques. Le 16 février 2012, les forces de sécurité de l'Etat ont effectué une descente dans les bureaux du Centre syrien pour les médias et la liberté d'expression (SCM), une organisation syrienne de défense des droits de l'Homme basée à Sabea Bahrat dans le centre de Damas, et ont appréhendé toutes les personnes présentes, dont le directeur du SCM, M. Mazen Darwich. Après avoir fait fermer les bureaux, la patrouille armée a bandé les yeux des défenseurs et les a emmenés dans un lieu inconnu [1]. La FIDH est extrêmement préoccupée par l'arrestation de ces défenseurs des droits de l'Homme reconnus et s'inquiète pour leur sécurité physique et psychologique, dans la mesure où continuent d'apparaître des témoignages de torture et des mauvais traitements dans les centres de détention syriens.

Depuis que la Chine et la Russie ont opposé leur veto à la résolution du Conseil de Sécurité sur la Syrie le 4 février, les agressions violentes du régime syrien contre sa propre population ont manifestement marqué une escalade, et la poursuite du flux d'armes vers le pays a contribué à la militarisation du conflit. Le Conseil de Sécurité se doit de reconnaître que son incapacité à parvenir à un accord nourrit les violences en Syrie et provoque la mort et les souffrances de civils innocents.

Vu la situation atroce en Syrie qui perdure depuis plus de 11 mois, la communauté internationale a appelé à prendre des mesures immédiates pour mettre un terme à la violence, notamment par la résolution du 14 février de l'Assemblée Générale des Nations Unies, adoptée par une majorité écrasante des Etats de la planète. Le Conseil de Sécurité se doit d'entendre ces appels et d'assumer la responsabilité qui lui incombe de défendre la paix et la stabilité internationales en parvenant à un consensus en faveur d'une résolution sans ambage qui condamne les violences et assure qu'un terme soit mis aux massacres en Syrie.

**Plus particulièrement, la FIDH appelle le Conseil de Sécurité à :**

- exiger que le gouvernement syrien mette immédiatement un terme à toutes les violations des droits de l'Homme et à toutes les agressions contre des civils ;
- appeler toutes les parties en présence en Syrie à renoncer à la violence et à mettre immédiatement un terme aux agressions et aux représailles violentes ;
- exiger la libération de tous les détenus politiques et de toutes les personnes en détention arbitraire à la suite des événements récents ;
- appeler le gouvernement syrien à garantir le droit de manifester de manière pacifique ;
- appeler les autorités syriennes à garantir aux organisations humanitaires, aux organisations de défense des

droits de l'Homme et aux médias nationaux et internationaux un accès sécurisé et sans restrictions ;

- appeler tous les Etats membres à prendre les mesures nécessaires pour empêcher les flux d'armes vers la Syrie ;
- saisir la Cour Pénale Internationale de la situation en Syrie, afin de s'assurer que les responsables de violations graves des droits de l'Homme et de crimes contre l'humanité soient traduits en justice.

---

[1] Cf. les communiqués de presse de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme (programme conjoint de la FIDH et de l'Organisation Mondiale Contre la Torture - OMCT), 16 et 22 février 2012